

SOMMAIRE GENERAL

Histoire(s) de l'Ergonomie

Eric Brangier et Annie Drouin

1. L'ÉMERGENCE : L'ERGONOMIE COMME NOUVELLE SCIENCE ET TECHNOLOGIE

1.1. La naissance de l'ergonomie

1.2. La naissance de l'ergonomie francophone

- 1.2.1. L'histoire des disciplines
- 1.2.2. Les enjeux de l'ergonomie
- 1.2.3. Le dépassement du taylorisme

1.3. Regards sur quelques fondateurs

- 1.3.1. Jean-Marie Faverge
- 1.3.2. Alain Wisner
- 1.3.3. Jacques Leplat
- 1.3.4. Maurice de Montmollin
- 1.3.5. Pierre Cazamian

2. LA CONCEPTUALISATION : LE PASSAGE DES CONCEPTS ET METHODES EN ERGONOMIE

2.1. Critique de l'universalité des concepts cherchant à optimiser le travail humain

- 2.1.1. Un certain réductionnisme des facteurs d'optimisation du travail
- 2.1.2. La découverte de l'importance du terrain
- 2.1.3. La variabilité comme moyen de comprendre les situations
- 2.1.4. L'importance de l'activité et des moyens d'observer, de comprendre et d'intervenir sur le travail

2.2. L'analyse du travail, de la tâche et de l'activité

- 2.2.1. Terminologie : définitions et principes
- 2.2.2. Les apports de l'étude physiologique du travail
- 2.2.3. Les apports de l'étude cognitive du travail

2.3. La tâche et l'activité

- 2.3.1. Terminologie : définitions et principes
- 2.3.2. L'analyse ergonomique de la tâche
- 2.3.3. L'analyse ergonomique de l'activité
- 2.3.4. L'activité comme débat entre l'ergonomie francophone et anglo-saxonne
- 2.3.5. Temps, tâches et activités
- 2.3.6. Quelques techniques de recueil de données en ergonomie

2.4. L'action sur le travail, action sur la charge de travail

2.4.1. Le travail mental et la charge mentale

2.4.2. La charge cognitive

2.4.3. La charge physique

2.4.4. La charge de travail

2.4.5. Les facteurs impliqués dans la charge de travail

2.4.6. L'action sur la surcharge de travail

2.4.7. Illustration d'un problème de charge cognitive :
lecture hypertextuelle sur le web

2.5. Les systèmes humain-machine

2.5.1. L'interface et les problèmes d'utilisabilité

2.5.2. Modèle du concepteur, modèle de l'utilisateur, modèle de l'activité

2.5.3. La performance d'un système humain-machine

2.5.4. L'environnement capacitant

2.6. Santé au travail

2.6.1. L'activité créative vs l'activité empêchée

2.6.2. L'ergonomie et la santé au travail

2.6.3. Les troubles musculo-squelettiques

2.6.4. Emotions et risques psychosociaux

2.6.5. Travail en souffrance et travail à c%ur

2.7. Conclusion : l'ergonomie pour changer le travail

3. LA PRATIQUE : LE DEVELOPPEMENT D'UN METIER

3.1. Le métier d'ergonome

3.2. Les compétences de l'ergonome

3.3. L'intervention ergonomique

3.4. La conduite de projet

3.5. L'expertise

3.6. La recherche universitaire

4. LA DEMULTIPLICATION DES DOMAINES DE L'ERGONOMIE

4.1. Ergonomie et pluridisciplinarité

4.2. L'ergonomie dans l'aéronautique

4.3. L'ergonomie des consignes, instructions et documents

4.4. L'ergonomie et technologies de l'information et de la communication

4.4.1. L'ergonomie informatique

4.4.2. L'ergonomie des aides techniques aux personnes handicapées

4.4.3. L'ergonomie du jeu vidéo

4.5 L'ergonomie scolaire

4.6. L'ergonomie de la relation de service

4.7. L'ergonomie, la sécurité et la prévention des risques

4.8. L'ergonomie, la fiabilité et la sûreté

4.9. L'ergonomie et les accidents majeurs

4.10. L'ergonomie des environnements dynamiques

5. L'INSTITUTIONNALISATION :

LE DEVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS DE L'ERGONOMIE ET DES ERGONOMES

5.1. La création de la société anglaise d'ergonomie

5.2. La Société d'Ergonomie de Langue Française (SELF)

5.2.1. L'origine de la SELF

5.2.2. Les relations avec l'International Ergonomics Association (IEA)

5.2.3. Les objectifs de la SELF

5.2.4. Une société à vocation scientifique ou à vocation généraliste ?

5.3. L'ARTEE (Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen) et le CREE (Center for Registration of European Ergonomist)

5.4. L'IEA (International Ergonomics Association)

5.5. L'INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité)

5.6. Le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique)

5.7. ARPEGE (Association pour la Recherche en Psychologie Ergonomique et en Ergonomie)

5.8. EACE (European Association of Cognitive Ergonomics)

5.9. IMdR (Institut pour la Maîtrise des Risques)

5.10. L'institutionnalisation par les normes ergonomiques

5.11. Le SNCE (Syndicat National des Cabinets d'Ergonomie)

- 5.12. Le RJCE (Réseau des Jeunes Chercheurs en Ergonomie)
- 5.13. La recherche en ergonomie à l'Université
- 5.14. Le CE2 (Collèges des Enseignements Chercheurs en Ergonomie)
- 5.15. Le Travail Humain : une revue d'ergonomie
- 5.16. L'institutionnalisation de la formation des ergonomes

6. LESSAIMAGE : LA DIFFUSION ET L'INTERNATIONALISATION

- 6.1 La diffusion de l'ergonomie dans le monde
- 6.2 La diffusion de l'ergonomie dans quelques pays européens
 - 6.2.1. La Belgique
 - 6.2.2. La Suisse
 - 6.2.3. La Pologne
- 6.3. La diffusion de l'ergonomie dans quelques pays des Amériques
 - 6.3.1 Le Canada
 - 6.3.2 La Colombie
 - 6.3.3 Le Brésil
 - 6.3.4 L'Argentine et le Chili
- 6.4. La diffusion de l'ergonomie dans quelques pays d'Afrique
 - 6.4.1 L'Afrique Subsaharienne
 - 6.4.2 Le Nord de l'Afrique
 - 6.4.3 L'appui aux pays à ergonomie émergente

7. PROSPECTIVE : PERSPECTIVES SUR LE FUTUR DE L'ERGONOMIE

- 7.1 Une discipline liée aux conditions de travail et à l'emploi
- 7.2 Une évolution des domaines de recherche et d'intervention vers les usages
 - 7.2.1 Perspectives autour du produit
 - 7.2.2 Perspectives autour des technologies nouvelles
 - 7.2.3 Perspectives autour du handicap
 - 7.2.4 Perspectives autour du vieillissement
 - 7.2.5 Perspectives autour de l'importance des émotions
 - 7.2.6 Perspectives autour de la Pluridisciplinarité
 - 7.2.7 Les domaines émergents
- 7.3 La prospective en ergonomie
- 7.4 Conclusion : les futurs enjeux professionnels